

PROFESSIONNALISATION DES MEMBRES DE JURY FICTIF DANS LES EPREUVES ORALES DE CONCOURS ET EXAMENS

**ETRE MEMBRE D'UN JURY FICTIF D'ÉPREUVE
ORALE DE RAEP DE CONCOURS ET EXAMENS:
ENJEUX ET MÉTHODE**

**CONNAÎTRE LE CADRE JURIDIQUE, PRATIQUE ET
DÉONTOLOGIQUE DE LA PRISE DE RÔLE DE
MEMBRE DE JURY**

**CONDUIRE L'ENTRETIEN AVEC LE CANDIDAT DANS
LE RESPECT DES PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES ET
DE LA DÉMARCHE DE RAEP**

**S'APPROPRIER LES OUTILS ET LES MODALITÉS DE
VALIDATION DE LA LÉGITIMITÉ/QUALITÉ DE LA
CANDIDATURE**

**FAIRE UN « RETOUR », « À CHAUD », AUPRÈS DU
CANDIDAT, UTILEMENT**

ETRE MEMBRE D'UN JURY FICTIF D'ÉPREUVE ORALE DE RAEP DE CONCOURS ET EXAMENS: ENJEUX ET MÉTHODE

■ Comprendre les enjeux de la professionnalisation des membres de jury (fictif)

• Se situer pleinement dans la démarche de RAEP

-Définition

✓ «La **reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle** (RAEP) est un mécanisme d'évaluation et de comparaison des savoirs, des compétences et aptitudes professionnelles, fondé sur des critères professionnels. L'évaluation des acquis de l'expérience permet à un jury de conclure à la capacité des personnes concernées à exercer de nouvelles fonctions et/ou responsabilités et de départager les candidats à un examen ou un concours au vu de ces critères». DGAFP, « RAEP-fiche pratique », mars 2010

✓ «Les acquis de l'expérience professionnelle d'un agent ou d'un candidat doivent être entendus comme l'ensemble des savoirs, compétences et aptitudes professionnels qu'il a acquis:

- dans l'exercice d'une activité au sein des administrations mentionnées à l'article 2 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires;

- dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, notamment en France ou dans un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France.

Ces acquis s'apprécient en tant qu'ils sont en rapport direct avec l'expérience professionnelle recherchée.» Circulaire du 30 mars 2007 relative à la mise en place du dispositif RAEP

Expérience, savoir obtenu par apprentissage

Connaissance ou pratique acquise au contact de la réalité, de la vie ou par une longue pratique

- La généralisation de l'épreuve de RAEP dans les modalités de recrutement au sein de la fonction publique

✓ Une importance grandissante

➤ La possibilité d'une telle épreuve dans les concours de la fonction publique instituée par la loi du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique

étendue par la loi du 12 mars 2012, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations

➤ devenant seule modalité de sélection des candidats pour un nombre croissant de concours et examens

En 2018, on estime que l'État a proposé une épreuve RAEP pour 8 % des recrutements externes et pour 46 % des recrutements et examens professionnels internes. DGAFP, Rapport annuel sur l'état de la FP, édition 2020

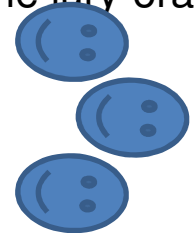
- L'épreuve de RAEP: un dispositif d'évaluation des compétences similaire à celui d'un entretien de recrutement :

✓ La mise à disposition d'informations permettant d'apprécier les capacités du candidat en se fondant sur des critères professionnels

✓ Modalités de l'épreuve

➤ Les volets complémentaires du dossier RAEP -écrit- et de l'entretien avec le jury-oral

➤ Les différentes phases de l'épreuve orale



Un recrutement dans un corps et non sur un poste spécifique

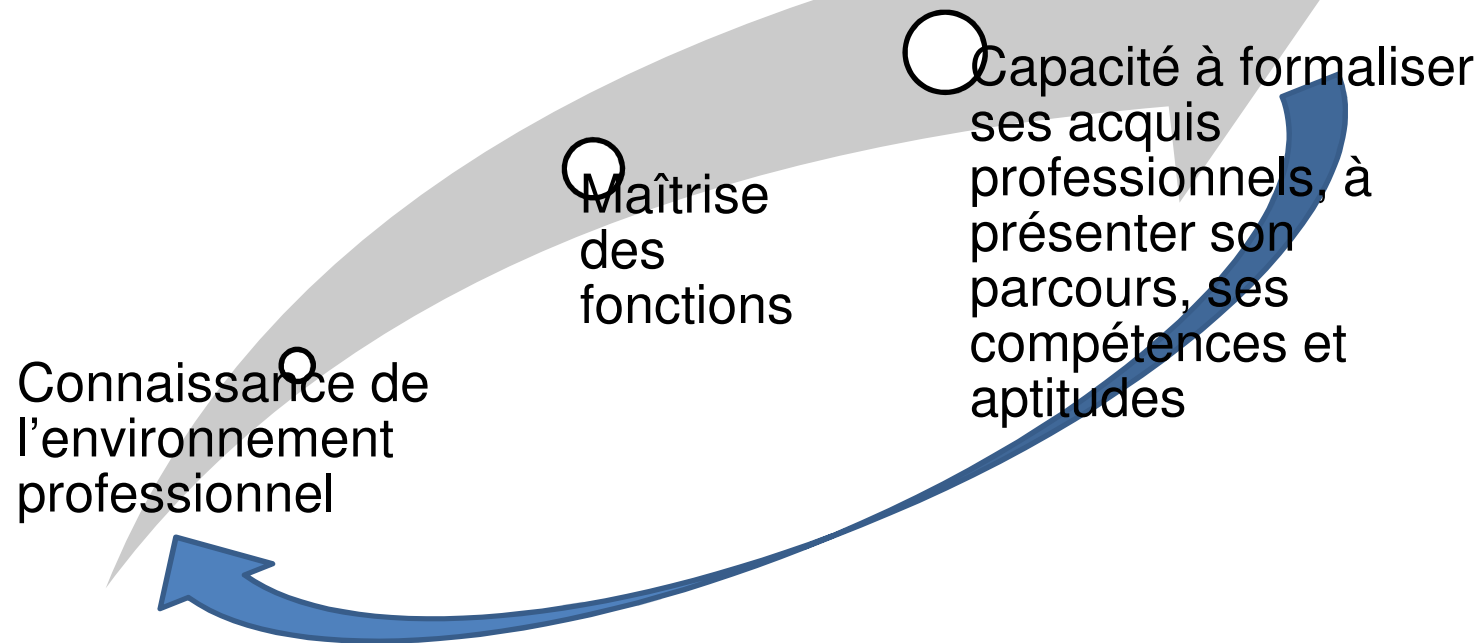
✓ Les attentes du jury

➤ Disposer d'éléments permettant d'apprécier la maîtrise des fonctions exercées et d'évaluer les aptitudes à l'exercice des fonctions auxquelles il est postulé

➤ Pouvoir évaluer les «qualités» du candidat, au regard de ses capacités à s'intégrer dans son environnement professionnel et à y évoluer

Objectif de valider les capacités des candidats, leur positionnement dans leur structure et leur motivation à s'inscrire durablement dans un parcours de carrière au sein de la FPE et plus largement de la FP

✓ Le passage d'une logique de connaissances à une logique de compétences



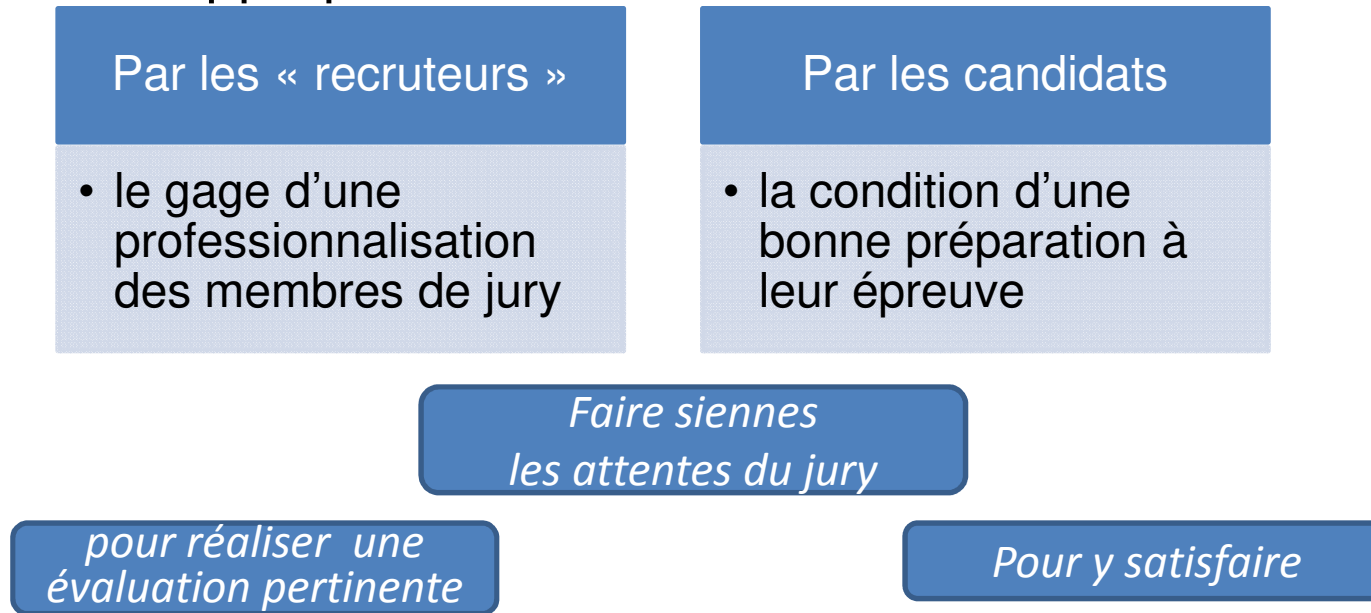
→ Une opportunité de valorisation des acquis et aptitudes pour le candidat

disposer d'éléments permettant aisément l'identification claire des activités exercées et des compétences associées et avoir ainsi une base d'évaluation des aptitudes, de la motivation, de la personnalité et pouvoir ainsi valider la correspondance entre profil du candidat et emploi d'affectation

↑ Validation par le jury de la pertinence de son admission

- pour assurer à chaque partie prenante le bénéfice de cette démarche
 - Pour le candidat
 - ✓ une égalité d'accès à l'emploi public et de progression de carrière basée sur une reconnaissance des acquis, compétences et aptitudes professionnels
 - Pour les services, le ministère et les pouvoirs publics
 - ✓ assurer la pertinence des recrutements
 - ✓ garantir la sécurité juridique des épreuves, et pour cela de leur déroulement et des résultats associés
 - ✓ garantir objectivité et transparence dans les procédures de recrutement
 - ✓ assurer l'impératif d'exemplarité au regard des problématiques de lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'accès à l'emploi

- L'impératif de l'appropriation de la démarche RAEP



s'acquitter du travail requis en se plaçant dans la démarche de professionnalisation des membres de jury engagée en parallèle de la généralisation de l'épreuve RAEP

mieux appréhender la nature de l'épreuve et bien se placer «dans les clous» des attentes du jury alors que leur positionnement est souvent encore maladroit face à elle

« *Encourager les agents publics à devenir membre de jury, c'est se doter d'une diversité de profils et de compétences en vue de renforcer la professionnalisation des recrutements et d'accroître leur efficacité.* » DGAFP, Etre membre de jury de concours et de comité de sélection dans la fonction publique, 2016

Par les « accompagnateurs »

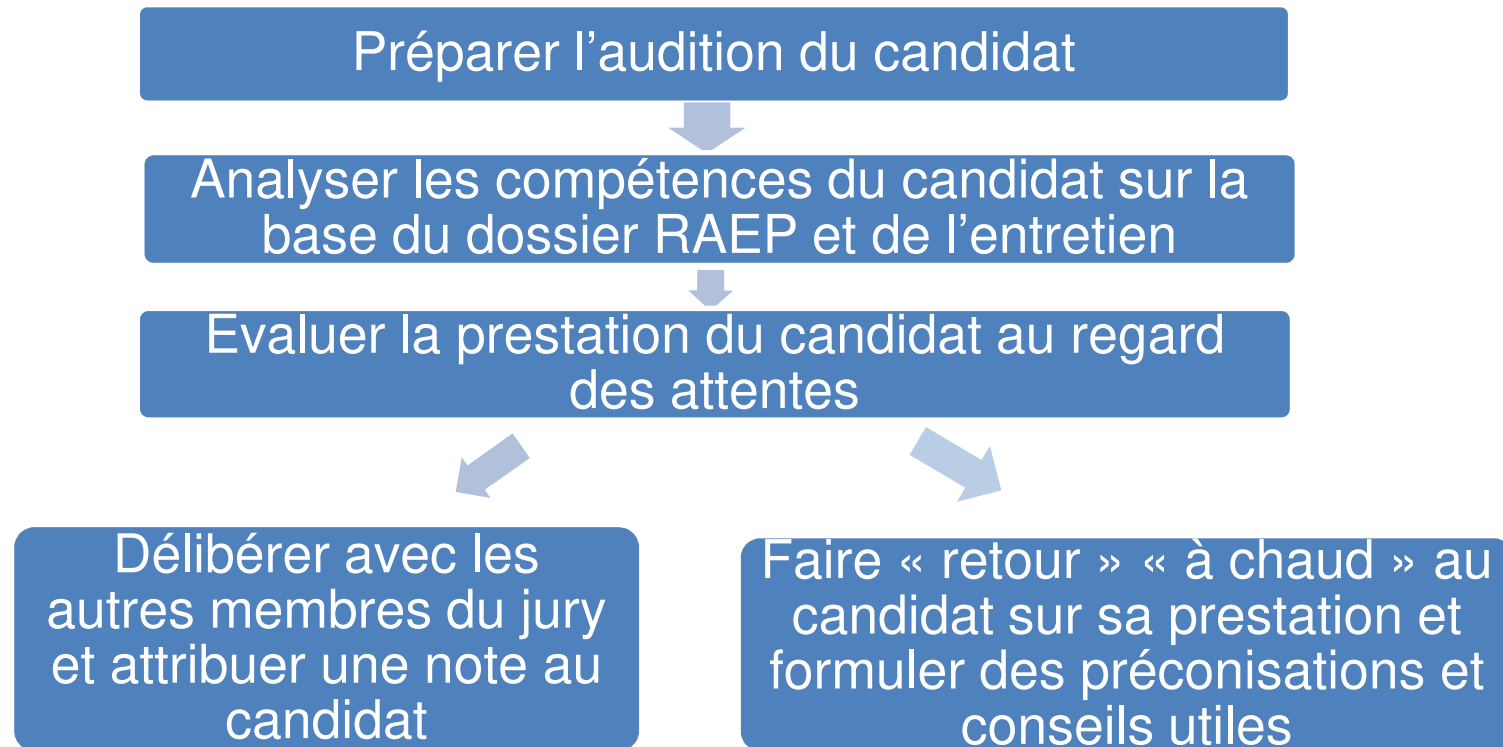
- le moyen de faire bénéficier les candidats d'une préparation utile («restituer aux stagiaires des conditions très proches de celles de l'oral») devant le jury et d'endosser pleinement le rôle de membre de jury

enjeu de l'oral fictif:
les accompagner au mieux en étant vecteur de cette appropriation
via la simulation d'entretien oral consécutive à la préparation
méthodologique à l'épreuve en leur offrant une préparation complète
- avec mise en pratique et retour personnalisé.

- Enjeux pour vous

- ✓ une façon supplémentaire de décliner ses compétences et son engagement au sein du service public
- ✓ un moyen de développer de nouvelles compétences – dont pour ceux d'entre vous ayant choisi de devenir formateur interne PEC oral
- ✓ une fenêtre sur l'évolution des métiers, des services et des politiques du ministère et de la gestion des RH et l'évolution des processus de recrutement

- Appréhender les connaissances et le travail nécessaires et l'engagement pratique et déontologique associés
 - Saisir le rôle du membre de jury fictif : apprécier et conseiller - plutôt que sélectionner, noter et classer



ET VOUS?

- et les attendus associés pendant, avant et après le moment de l'oral du candidat: les engagements des membres du jury